

APPEL À CANDIDATURES 2021

Bourses AIDES À LA MOBILITÉ

L'Institut Français d'Études Andines (UMIFRE 17 MEAE/CNRS USR 3337 Amérique latine) propose plusieurs bourses d'Aides à la mobilité d'une durée variable, allant de 3 à 9 mois, éventuellement renouvelables.

Aides à la recherche de terrain destinées aux Doctorant(e)s inscrit(e)s en thèse (2021 – 2022) dans l'une des disciplines relevant des Sciences humaines et sociales ou des Sciences de la vie, ces bourses seront réparties sur une période allant du 1^{er} mars 2021 au 31 décembre 2022, en fonction des conditions sanitaires qui seront en vigueur dans la région andine.

Les candidatures aux *Aides à la Mobilité 2021* sont ouvertes aux ressortissants et ressortissantes de l'Union européenne, à condition qu'ils/elles soient francophones et inscrit(e)s dans une université française.

Conditions financières de la bourse : **970 euros mensuels**.

Les candidat(e)s présenteront un projet de recherche original en Archéologie (hors terrains péruviens) ou en Sciences humaines ou sociales impliquant un travail de terrain à réaliser en Bolivie, en Colombie, en Équateur ou au Pérou (ou sur plusieurs de ces pays).

Les projets doivent avoir un lien avec les axes de recherche de l'unité :
www.ifea.org.pe/investigacion.

La sélection des candidatures prendra en compte la qualité intrinsèque des projets et l'aptitude des candidat(e)s à les mener.

La bourse sera versée uniquement au moment du séjour pour des travaux de recherche en Bolivie, Colombie, Equateur et/ou au Pérou.

Les étudiant(e)s n'ayant pas encore soutenu leur Master 2 lors de l'examen des dossiers pourront voir leur candidature retenue sous réserve de l'obtention le 30 juin 2021 au plus tard de leur diplôme avec la mention Bien ou Très Bien. Les démarches nécessaires à leur inscription en thèse de Doctorat devront être faites avant leur départ.

→ Des précautions sont nécessaires avant le séjour, puisque les ***Aides à la mobilité 2021*** :

- Ne prennent pas en charge l'assurance obligatoire, utile en cas de maladie, hospitalisation et/ou rapatriement.
- N'incluent pas les frais de déplacement entre l'Europe et l'un des quatre pays concernés

Comment faire acte de candidature ?

1) *S'inscrire à travers le lien suivant : [candidature-bourses IFEA](#)*

2) *Constitution du dossier de candidature*

Le **Formulaire de candidature** doit être complété et accompagné d'une série de **pièces obligatoires** :

- Une lettre de motivation signée par le candidat/la candidate.
- Un *Curriculum vitae* détaillé (2 pages).
- Un projet de recherche original rédigé, selon le modèle du formulaire à télécharger sur la page web de l'IFEA.
- Les lettres de recommandation de deux personnalités scientifiques (dont une du directeur/de la directrice de thèse) adressées à la Directrice de l'IFEA, Mme Aliocha Maldavsky. Il faudra impérativement indiquer les adresses mails de contact de ces personnes.
- L'attestation d'inscription dans une formation doctorale (ou l'attestation d'inscription en Master 2 Recherche + une lettre par laquelle le candidat s'engage à s'inscrire en Doctorat).
- La copie d'une pièce d'identité.

3) *Dépôt du dossier*

La candidature sera adressée **uniquement PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**. Le dossier comprenant toutes les pièces mentionnées (y compris le Formulaire et les 2 lettres de recommandation) sera adressé **EN UN SEUL FICHIER PDF** à bourses.ifea@gmail.com

Date limite de candidature : 07 décembre (à 17h, heure de Lima)

-Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera irrémédiablement refusé-

Les candidats retenus seront nommés au cours du premier trimestre 2021 après l'évaluation des dossiers et l'avis du Conseil scientifique du pôle Amérique.

Les résultats seront mis en ligne **à la fin du mois de février** sur le site web de l'IFEA : www.ifea.org.pe